

Projet Neuf Association loi 1901 à but non lucratif

SIRET: 831 384 904 00023 RNA: W443005388 APE: 9499Z

siège social :

89 boulevard Jean de Neyman

44600 Saint-Nazaire https://projetneuf.cc/ https://89.projetneuf.cc/ https://wiki.projetneuf.cc/

Projet Neuf

Assemblée Générale Ordinaire

ordre du jour Mettre la date 2021 en distanciel

Envoi par courriel : AGO avec les membres adhérent.e.s Les activités du Projet Neuf en 2020 Les pièces comptables au 31 décembre 2020 Les membres adhérent-e-s peuvent exprimer leurs objections par retour de courriel.

1ère partie : AGO technique pour les membres et les adhérent.e.s (en ligne)
Les futur.e.s adhérent.e.s sont les bienvenu.e.s

Introduction

- I. Rapport d'activité 2020
- II. Rapport financier au 31.12.2020
- III. Validation des membres actif.ve.s et élection du CAC (conseil d'administration collégial) au bout de 15 jours après la date d'envoi des pièces officielles de l'association. Suivra le procèsverbal de l'AGO si pas d'objections de la part des membres adhérent.e.s.

2^{de} partie : AGO publique (plus tard dans l'année lorsque la réglementation sanitaire le permettra) au 89 boulevard Jean de Neyman, St-Nazaire

- Présentation du Projet Neuf
- II. La convention 2020-2025 entre l'association et la Carène
- III. Le P9 en 2020 et projections pour les années à venir
- IV. Conclusion